

Communiqué de presse

15 juin 2022

Déclaration à l'issue de la réunion ad hoc du Conseil des gouverneurs de la BCE

Le Conseil des gouverneurs s'est réuni aujourd'hui pour procéder à un échange de vues sur la situation actuelle des marchés. Depuis le lancement du processus graduel de normalisation de la politique monétaire en décembre 2021, le Conseil des gouverneurs s'est engagé à prendre des mesures contre la résurgence des risques de fragmentation. La pandémie a laissé dans l'économie de la zone euro des vulnérabilités durables, qui contribuent de fait à une transmission inégale dans les différentes juridictions de la normalisation de notre politique monétaire.

Sur la base de cette évaluation, le Conseil des gouverneurs a décidé de faire preuve de flexibilité dans le réinvestissement des remboursements arrivant à échéance au sein du portefeuille PEPP, en vue de préserver le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire, condition préalable pour que la BCE soit en mesure de s'acquitter de son mandat de maintien de la stabilité des prix. En outre, le Conseil des gouverneurs a décidé de charger les comités compétents de l'Eurosystème ainsi que les services de la BCE d'accélérer la conception d'un nouvel instrument de lutte contre la fragmentation qui sera soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Paul Gordon](#),
au: +49 69 1344 23476.**